

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION: 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

Un an	3 »
Réclames 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e page	0.40
Annonces 4 ^e page	0.20

ANNONCES & AVIS DIVERS

Etude de M^r DUMESNIL, notaire à Rueil, près Paris.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE SEULE ENCHÈRE

En l'étude et par le ministère de M^r DUMESNIL, notaire à Rueil, le Jeudi 30 Juillet 1896, à deux heures.

D'UN IMMEUBLE

Agencé à neuf à usage de blanchisseur de linge ou de toute autre industrie, situé à Nanterre (Seine), rue de la Croix, n° 59.

JOUISSANCE IMMÉDIATE
Mise à Prix : 40,000 fr.

De 2 Maisons Bourgeoises

Sises à Nanterre
Rue de la Croix, 54 et Avenue de Rueil, 47
Revenu : 900 et 1,000 francs
JOUISSANCE IMMÉDIATE

Mises à Prix 14,000 et 18,000 fr.

D'UN TERRAIN

A Nanterre à l'angle de la rue de la Croix et de la Rue Saint-Maurice
Contenance 161 mètres carrés 4 décimètres carrés
JOUISSANCE IMMÉDIATE

Mise à Prix : 900 francs.
Facilité de traiter à l'amiable. — Facilité de paiement

ENTREPRISE DE MONUMENTS FUNÈBRES
Dans tous les Environs

PICHARD
36, Rue de Courbevoie, 36
à NANTERRE (Seine)

ENTRETIEN DE TOMBES A L'ANNÉE
Marbrerie
COURONNES & FLEURS

LA BOURSE COMMERCIALE
Association Commerciale divisée en mille Parts
Palais de la Bourse de Commerce — Paris

OPÉRATIONS COMMERCIALES
Négociations — Transactions — Commissions
ACHAT & VENTE DE MARCHANDISES
AU COMPTANT, A TERMES & A PRIMES
aux Bourses de Commerce Françaises & Étrangères

POUR ACHETER OU VENDRE
25 sacs Sucre, Farine, Café ou Poivre.
25 hectos Alcool.
25 quintaux Haïle de Colza ou de Lin.
25 — Blé, Avoine, Seigle ou Féculé.
25 — Suif ou Pétrole.
25 — Cuivre, Plomb, Etain ou Zinc.
25 demi-quintaux Cuir (salés verts).
25 balles Coton, Laines ou Indigo.
PROVISION: 50 francs — COURTAGE: 5 francs
(ACHAT & REVENTE)
En suivant les mêmes proportions pour des quantités plus fortes
Les opérations garanties par des Parts de l'Association sont affranchies de courtage.
Adresser les lettres à M. Lefort de la Bourse commerciale.

A VENDRE
BONNE VOITURE
d'occasion

S'ADRESSER CHEZ M. ROUSSELET
Marchand de Beurres
42, Rue Saint-Germain, à Nanterre

Compagnie Immobilière de Prévoyance
(Rentes viagères foncières - Secours mutuels - Capitalisation)
SOCIÉTÉ CIVILE
DIVISÉE EN 40.000 PARTS DE PROPRIÉTÉ
SIÈGE SOCIAL: 39, rue Labruyère, PARIS

RENTE APRES 15 ANS

Egale au montant des versements effectués

REMBOURSEMENT du Capital versé au décès et à toute époque

AVIS AU COMMERCE

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Ecrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre
Procure des carnets de renseignements des meilleures agences de Paris à des prix très avantageux;
Procure également des carnets dont les bulletins ne sont payés qu'après avoir été utilisés
Se charge également de Constitutions de Sociétés et de tout ce qui a rapport au Commerce.

A LOUER

de suite dans maison neuve, 81, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre, à une minute de la gare, beaux appartements à l'instar de Paris, 550 francs par an; et belle boutique propre à tout commerce.

ON DEMANDE un REPRESENTANT connaissant bien la clientèle pour un propriétaire de vignobles désirant vendre son vin directement. On demande également un représentant pour le Champagne et Vins mousseux.
S'adresser à M. Lamant, 4, rue du Marché, à Nanterre.

A LOUER
MAISON
AVEC JARDIN

comprenant: chambre à coucher, salle à manger, cuisine, chambre lambrissée, water-closet, grenier et cave.

Située Avenue de Rueil
S'adresser chez M. Boux, 58, rue du Chemin-de-fer ou chez M. Billebaud, avenue de Rueil.

AVIS A TOUS
ASSURANCES
VIE, INCENDIE, ACCIDENTS
Conditions avantageuses et remises pour le contractant
Vérifications gratuites de polices
Ecrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

BANQUE

A la Bourse de Commerce de Paris
Rue du Louvre
S'adresser au Directeur du Bureau central

Escompte et recouvrement sur Paris et les départements
Ouvertures de crédit sur garanties
Ordres de crédit au comptant et à terme
vente au comptant
Avances sur tous titres non cotés et livraison immédiate de titres
Ville de Paris, Crédit foncier
Obligations de chemins de fer
Vente à option des valeurs à lots
Lots Panama, bons du Crédit Foncier
 Paiement de coupons à 0.25/0
Change de monnaies et billets étrangers

UNE DAME
demande à faire un ménage de plusieurs heures tous les jours. — S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS AUX EMPRUNTEURS

Prêts Hypothécaires, Prêts sur Titres
Prêts sur Mobiliers et Marchandises
Conditions avantageuses

Pour renseignements, écrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

CONTENTIEUX DE PASSY

Charles POUILLÉ
Avocat
Ancien Magistrat

Consultations sur tous procès. — Règlements de comptes. — Divorces et séparations
REPRÉSENTATION EN JUSTICE DE PAIX
Recouvrements à forfait
Rédaction d'actes sous seing privé. — Vente d'Immeubles et de Fonds de Commerce

CAFÉ-RESTAURANT

De la Gare
MAISON
V. BOUY
à NANTERRE (Seine)
87, Rue du Chemin-de-Fer, 87

DÉJEUNERS & DINERS

à la carte
2 BILLARDS
BIÈRE POUSET
Vins à Emporter
Bureau de Tabac
REMISAGE
de
BICYCLETTES

RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Sur les Maisons et Terrains
A VENDRE OU A LOUER

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY
22, Rue de Maurepas, 22. — RUEIL

Maison principale à NANTERRE, 36, Rue Saint-Germain, fondée en 1869
Travaux de luxe, noir et couleurs

SPECIALITÉ D'AFFICHES & DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ
BILLETTS DE DECÈS, depuis 5 fr. le cent
Tout client commandant des imprimés commerciaux a droit si cela lui fait plaisir à l'insertion d'une annonce, une fois, gratuitement.

GRATIS PORTRAITS

AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain dans votre localité, nous vous faisons l'offre suivante: Si dans le délai d'un mois de cette date du Journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs. Ce portrait sera remis GRATUITS, pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. TANQUÉRY, Directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel particulier, rue Saint-Petersbourg, 9, Paris; elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait. (Maison fondée en 1840).



Imprimerie HUBY, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, 22, rue de Maurepas, à Rueil.

A VENDRE

une MACHINE à vapeur de 8 chevaux. — S'adresser au bureau du journal.

PIANOS & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

G. FROMONT
Accordeur de Pianos
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
NANTERRE

LA MENTHOLÉINE

Désinfectant, Aromatique & Antiseptique
S. KUHN
13, rue de Belzunce, Paris — Usine à Juvisy

La Mentholéine est un désinfectant de premier ordre qui a le précieux avantage de dégager une odeur des plus agréables.
La Mentholéine est encore supérieure à la grande majorité des produits similaires, par sa non-toxicité; son emploi est absolument sans danger.
La Mentholéine est à la fois un désinfectant et un désodorisant énergique, son usage ne nécessite aucune préparation spéciale.
La Mentholéine peut être employée soit en sel, soit en liquide, et être, sous ces deux formes simplement répandue dans tous les locaux et sur tous les objets à désinfecter.
La Mentholéine est le plus économique de tous les désinfectants, et son usage n'a pas la portée de toutes les bourses.
Toutes ces qualités réunies font que la Mentholéine est supérieure à tous les désinfectants connus.

MODE D'EMPLOI
1° Appartements. — Mettre dans une coupe une cuillère à bouche de Mentholéine et laisser évaporer; renouveler chaque semaine. Ne pas jeter le sel ancien, mais l'employer pour la désinfection des water-closets et des évier.
2° Ateliers, Bureaux, Ecoles, etc. — Faire dissoudre deux cuillerées à bouche de Mentholéine dans un litre d'eau et arroser avec cette solution.
3° Cuisines à linge, Etables, Water-Closets, Boîtes ménagères, etc. — Répandre une cuillère à bouche de Mentholéine.
4° Chambres de Malades. — Dissoudre dans un peu d'eau deux cuillerées de Mentholéine et placer cette solution dans l'endroit le plus propice; mettre également quelques grammes de Mentholéine dans le lit.
5° Ecailles, Étables, Fenilliciers, etc. — Arroser journellement avec une solution faite dans la proportion de 50 grammes de Mentholéine pour deux litres d'eau. Par ce procédé, la santé des animaux est mieux garantie et les épidémies ont beaucoup moins de prise sur eux.

La boîte de 1 kilogram. (brut) 4 fr. — La boîte de 500 gr. (brut) 2 fr. — La boîte de 250 gr. (brut) 1 franc.

Avis — Iour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque boîte la Marque de Fabrique

EN VENTE CHEZ
M. HUBY, Imprimeur, 36, rue Saint-Germain, NANTERRE, et 22, rue de Maurepas, RUEIL.
Extrait de l'analyse chimique de ce produit faite par M. François LERAIN, Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe, 66, avenue de Paris, à Rueil

Ce produit sert utilement de désinfectant en imprégnant l'air ou il est d'essence capable de détruire les microbes et germes qui prennent continuellement naissance dans les endroits contaminés.
En résumé, le produit présenté me paraît être un excellent désinfectant pouvant rendre d'utiles services.
Rueil, le 23 septembre 1895.

LA FÊTE NATIONALE

Je ne vois jamais sans quelque émotion revenir la fête nationale. De retrouver aux fenêtres les trois couleurs claquant au vent, de voir les rues, les maisons toutes parées, enguirlandées et fleuries, je songe à l'amour si profond du peuple français pour la France et pour la République qu'en une même pensée il associe l'une et l'autre et une immense joie m'envahit.

Tous les jours de cette dernière semaine, j'ai trouvé, une fois de plus, dans les feuilles monarchistes les mêmes railleries, les mêmes inepties qui, depuis quinze ans, servent sans cesse.

La Fête du 14 Juillet, disent-elles, la fête de Marianne, la fête de la Guenise sera, cette année comme les autres, célébrée par les autorités et les fonctionnaires au milieu de l'indifférence et du mépris de tous les honnêtes gens. Le peuple, le vrai peuple des travailleurs s'abstiendra comme il s'abstint dans le passé et montrera encore et toujours son antipathie, son dédain, pour ce gouvernement qui... ce gouvernement que... etc... »

Durant plusieurs colonnes et pendant plusieurs jours la phrase coulait pareillement vide, ironie de gens convaincus de l'inexactitude de leurs affirmations.

Mais, que voulez-vous? On ne peut pas toujours parler d'Arton, des processions et de la rente. Et puis, n'est-ce pas, un peu, le couplet obligatoire à cet anniversaire si pénible, pour eux et si glorieux pour nous et ne faut-il pas, de temps en temps, prédire sans y croire la fin de la République qui ne s'en porte pas plus mal?

On a fait cette fois comme dans le passé, on fera de même l'année prochaine et les suivantes... Rions-en c'est tout le cas qu'il convient de faire de ces niaiseries, de ces sottises.

Car le Pays tout entier s'est chargé de répondre. Une fois de plus, la fête nationale a brillé de tout son éclat. Malgré la monotonie forcée des réjouissances qui depuis quinze

années sont à peu près pareilles, le peuple a tenu à y prendre part, avec le même enthousiasme qu'au premier jour, montrant à nouveau la fidélité inébranlable qu'il garde à tout ce qui rappelle un grand souvenir, une glorieuse page de notre histoire.

Des plus grandes villes aux plus humbles hameaux, chacun a rivalisé d'initiative et d'entrain; partout on a pavosé, on a chanté et dansé sous les lampions, sous les guirlandes et la bonne et franche gaieté gauloise a mis dans le cœur des travailleurs qui peinent, des malheureux qui souffrent, un instant de bonheur et quelques heures d'oubli.

Le succès habituel de cette fête est légitime. Ne nous rappelât-elle pas les grands jours du passé, la fin de l'asservissement, la fin des tyrannies, la fin de tant de misères, n'évoquât-elle pas, dans nos esprits, le souvenir des libertés conquises que cette date du 14 Juillet aurait droit à toute notre sympathie, à tout notre respect.

N'est-elle pas en effet, la fête du peuple, la fête des humbles? Ne réunit-elle pas, en un même enthousiasme, comme en des réjouissances communes, tous les Français — et ils sont légion — qui ne séparent pas du culte de la Patrie glorieuse, le culte de la République grande et forte, bien-faisante à tous et ouverte aux bonnes volontés.

N'associe-t-elle pas nos âmes dans la touchante communion d'idées qui constitue notre idéal, ne fortifie-t-elle pas nos espérances et n'est-elle pas, aussi, la consolatrice qui met sur les blessures que nos divisions politiques et nos querelles ont ouvertes, le baume bienfaisant de la Fraternité?

Laissons donc les perpétuellement mécontents railler notre fête nationale, laissons-les prendre pour des réalités leurs désirs de voir la lassitude s'emparer du public et nous promettre une indifférence qui ne viendra pas et ne peut pas venir, les cérémonies et les réjouissances fussent-elles pareilles longtemps encore, car ce ne sont pas elles qui retiennent mais plutôt l'idée qu'on célèbre.

Leurs plaintes ou leurs railleries sont impuissantes et ne sauraient troubler le concert des joies populaires.

MARCEL-FRANCE.

SOCIÉTÉ DE SECOURS-MUTUELS

Avant de rendre compte de l'assemblée générale de dimanche dernier, je vais démontrer en quelques mots les grands avantages que la classe ouvrière en retire.

Ceci engagera, nous l'espérons, tous nos jeunes gens à en faire partie, car ce n'est que par la solidarité et la mutualité que l'ouvrier peut espérer voir améliorer son sort.

Et puis nous faisons un pressant appel auprès de ceux qui peuvent se faire inscrire comme membres honoraires, car c'est encore le meilleur moyen de résoudre la question sociale que d'aider dans la mesure de son pouvoir les ouvriers honnêtes et laborieux qui rognent sur leurs maigres salaires pour se créer un humble ressource pour leurs vieux jours et en fournissant quelques subsides à cette si intéressante société, c'est faire preuve de vrai républicanisme, car la solidarité, la fraternité et l'égalité en sont la sincère devise.

En cas de maladie, les membres participants ont les soins d'un médecin de leur choix, les médicaments et une indemnité journalière fixée à 1 fr. 50 pour les hommes et à 1 fr. pour les femmes.

En cas de décès d'un sociétaire participant, la Société assure le convoi funéraire, la bière reste à la charge de la famille.

Lors du décès d'un sociétaire marié, il est accordé à sa veuve un secours fixé à 80 francs.
54 sociétaires ayant plus de 60 ans d'âge et 25 ans de présence reçoivent une rente annuelle de 40 fr.
Jusqu'à l'âge de 30 ans les ouvriers et ouvrières sont reçus sans payer aucun droit d'admission.

Montant des cotisations annuelles
Membres honoraires, hommes 18 fr.
— femmes 12
Membres participants hommes 24
— femmes 18

Assemblée générale du dimanche 19 Juillet 1896
La séance est ouverte à 2 h. et quelques minutes sous la présidence de M. Gautier, président. On procède ensuite à l'appel nominal des membres actifs. Puis M. Hébert, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté à l'unanimité.
M. Godefroy, trésorier lit ensuite le rapport financier du 1^{er} semestre 1896.

Situation financière au 30 Juin 1896

RECETTES

Reçu des membres honoraires	462 »
Reçu des membres participants	2.675 fr. 75
amendes, 53 fr. 50; dispenses de service, 90 fr.; droits d'entrée, 10 fr.; insignes, livrets et statuts, 2 fr. 20	
Intérêts des fonds déposés en 1895	1.000 35
	4.203 80

DÉPENSES

Payé pour 1,400 journées de maladie	1.720 75
Honoraires des médecins	1.108 »
Mémoire des pharmaciens	1.576 75
Supplément de pensions	241 50
Frais funéraires	265 40
Frais de gestion	350 »
Divers	175 55
	5.538 05
Déficit du 1 ^{er} semestre 1896	1.145 15
En caisse au 1 ^{er} janvier 1896	22.679 25
Disponible au 30 juin 1896	21.534 10

CAISSE DES RETRAITES

Il existait au 1 ^{er} janvier 1895	59.151 82
Subvention pour versement en 1894	582 »
Versement effectué en 1895	1.000 »
Intérêts des fonds restés sans emploi	853 21
	61.587 03
54 pensionnaires, 1676 fr. de rente, coût	41.233 »
Solde créditeur	20.354 03
	61.587 03

Cette lecture donne lieu à divers incidents. Elle fait surtout ressortir l'étrange progression que prennent les dépenses et la diminution des recettes.

Il faut attribuer cela à une augmentation considérable des médicaments fournis par les pharmaciens et aussi à la suppression de l'abonnement des médecins.

M. le Président propose la suppression des 1000 fr. qu'on dépose à la caisse des retraites, les fonds déposés actuellement étant suffisants pour satisfaire à tous les besoins, et ce, jusqu'à ce que la société ait un peu repris le dessus de cette situation.

Il propose aussi, comme il s'ouvre en ce moment une nouvelle pharmacie à la gare, de mettre les pharmaciens en concurrence et d'adjuger la fourniture de tous les médicaments nécessaires à la société à celui qui fera le plus fort rabais.

M. Rompion demande la parole qui lui est accordée.
Il demande qu'on mette les médecins en concurrence comme les pharmaciens. Le Président demande à l'assemblée qu'elle délègue au bureau tous pouvoirs pour traiter avec les pharmaciens et les médecins au mieux des intérêts de la Société, dans l'espoir que cela diminuera les frais énormes que coûtent les frais médicaux.

M. le Président demande à l'assemblée de bien vouloir accepter le compte-rendu financier, il est accepté à l'unanimité moins une voix.

On accepte ensuite quatre nouveaux membres participants.

Puis, M. le Président donne lecture de la démission comme membres honoraires de la société de quelques membres de l'ancienne municipalité, puis de l'admission de quelques nouveaux membres honoraires qui balancent à peu près, sous ce rapport, la perte faite par la société, en voici les noms : MM. Naulot, Rotty fils et docteur Anger.

Des remerciements sincères ont été votés par l'assemblée à tous les membres honoraires anciens et nouveaux pour leur bienveillant et utile concours.

Sur la demande de plusieurs sociétaires l'assemblée décide que des démarches seront faites pour obtenir l'adhésion de membres honoraires.

On vote ensuite des remerciements à M. Godefroy, trésorier démissionnaire. Puis on procède à l'élection du bureau de la Société :

Nomination du Vice-Président, candidat, M. Hébert, 75 votants, majorité 38. M. Hébert est élu avec 53 voix.

Il prononce les quelques paroles suivantes :

Messieurs et chers sociétaires, Je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous venez de me faire en me confiant à une grande majorité, les fonctions de Vice-Président, soyez persuadés, que dans l'avenir, je continuerai comme par le passé à me rendre digne de la sympathie dont vous n'avez cessé de faire preuve à mon égard.

Mon dévouement vous sera toujours acquis en toutes circonstances et je n'aurais jamais en vue, en exerçant ces fonctions que la grandeur et la prospérité de la Société.

Encore une fois merci.

Nomination du Secrétaire, candidats : MM. Girard et Delaunay, 65 votants, majorité 33. M. Girard est élu avec 33 voix, il prend place au bureau et remercie en quelques paroles émus la société de sa confiance envers lui et l'assure de son profond dévouement à son égard.

Nomination du Secrétaire adjoint, candidat M. Clave, 68 votants, majorité 35. M. Clave est élu avec 60 voix.

Nomination du Trésorier, candidats MM. Rotty fils et Naulot, 78 votants, majorité 40. M. Rotty fils est élu avec 42 voix.

Nomination du Trésorier adjoint, candidat M. Peythieu, 75 votants, majorité 38. M. Peythieu est nommé avec 54 voix.

Nomination du Vérificateur, candidat M. Lalouët, 60 votants, majorité 31. M. Lalouët est élu avec 58 voix.

Nomination de 14 administrateurs, 70 votants, majorité 36, sont nommés MM. 1 Bonisset 68 ; 2 Boucher Laurent 68 ; 3 Bruyère Jules 64 ; 4 Huby 64 ; 5 Naulot 63 ; 6 Mignon 63 ; 7 Paris 63

8 Chevillet 60 ; 9 Diehly 58 ; 10 Étévard 58 ; 11 Noël Georges 57 ; 12 Delaunay 52 ; 13 Lurou 52 ; 14 Blanche 49.

On procède de nouveau à l'appel nominal puis la séance est levée à 4 heures 1/2.

NOUVELLES LOCALES

Hier, a été célébré, le mariage de M. Gaston Heudebert et de Mlle Leclerc, fille de notre sympathique conseiller municipal, nous présentons aux nouveaux mariés, tous nos compliments et nos sincères souhaits de bonheur, ainsi qu'à leur famille.

Crèche de Nanterre. — A l'assemblée générale de la Crèche tenue à la Mairie, le 11 juin 1896, il a été décidé que l'on ferait un appel aux habitants en faveur de cette œuvre si méritoire et si utile. Cette année 24 enfants sont inscrits et y reçoivent des soins maternels.

En présence de l'augmentation de la population, il y a lieu de donner plus de développement à l'œuvre.

Les personnes qui voudrait bien répondre à l'appel du Comité sont priées d'envoyer leur adhésion à Mlle Moulin, rue du Quignon, trésorière de l'œuvre ou à M. le Maire, à la Mairie.

La cotisation minimum annuelle est de 6 francs.

N.-B. — Les personnes qui désirent visiter la Crèche peuvent y aller tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

Membres du Comité des Dames de la Crèche. — Présidente, Mme Lalouët ; Vice-Présidente, Mme Foix ; Secrétaire, Mme Musset ; Secrétaire-adjointe, Mlle Cliquot ; Trésorière, Mlle Moulin ; Trésorière-adjointe, Mme Vasseur ; Directrice de la lingerie, Mme Tacheron.

Membres du Comité. — Mmes Brée, Mary, Mlle de Carlshausen, Mmes E. Gaspard, Hennape, Lesage, Moïse, Beaudé

Surveillance de la Crèche. — 1^{re} semaine, du 1 au 8, Mmes Brée, Mary, Foix et Moïse ; 2^e semaine, du 8 au 15, Mlle de Carlshausen, Mmes Hennape, Lesage et Vasseur ; 3^e semaine, du 15 au 22, Mme Beaudé, Mlle Cliquot, Mmes Lalouët et Musset ; 4^e semaine, du 22 au 30-31, Mme E. Gaspard, Mlle Moulin, Mme Tacheron.

Distribution des prix aux élèves des écoles communales. — La distribution des prix sera faite le dimanche 2 août prochain, à 2 heures aux enfants de l'école maternelle, dans le local de cet établissement, et le même jour à 3 heures, aux élèves des écoles communales dans la salle de la Mairie.

Avis aux Anciens Soldats. — La Mairie reçoit les demandes des anciens soldats ayant 14 ans de service, qui désirent profiter des secours accordés par le Ministère de la guerre et les centralise pour les envoyer au bureau militaire de la préfecture, joindre ses états de service.

Noces de diamant. — Le 60^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Delaumosne, curé d'oyen de Nanterre, sera célébré le 20 septembre prochain.

Plusieurs Sociétés Parisiennes, notamment « le comité des Pèlerinages », la célèbre et antique confrérie des Porteurs de la chasse de Sainte Geneviève, font leurs préparatifs pour assister à cette fête.

Des habitants de Nanterre, désirent offrir un souvenir durable de cette fête qui ne s'est jamais présentée dans notre localité et qui ne se renouvellera peut-être pas, ont ouvert une souscription pour la réfection complète des vitraux de l'église.

Les personnes désirent prendre part à ce souvenir sont priées d'adresser leurs offrandes au vénérable curé de Nanterre.

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Union Nanterrienne. — Le Comité de l'Union Nanterrienne avait prié les Sociétaires ayant pris part à la sortie du 8 juillet de bien vouloir assister à une assemblée générale, le vendredi 24 courant, salle Tragin, pour entendre l'ordre du jour suivant :

1^o Compte-rendu financier de la Société ;

2^o Communication de la réponse faite par la C^{ie} des Bateaux Parisiens ;

3^o Questions diverses.

La séance a été ouverte à 9 h. et quelques minutes sous la présidence de M. Naulot, l'honorable trésorier de la Société.

Il m'est impossible, vu le peu de temps qui me reste avant de paraître de publier in-extenso les explications très claires et très nettes du président, en voici le Résumé.

M. Naulot, en quelques paroles, a fait l'histoire de la Société, sa formation, son but, et le résultat obtenu.

Des applaudissements unanimes lui ont prouvé qu'il avait su intéresser et contenter ses auditeurs.

Enfin, il fait la lecture du compte-rendu financier qui fait ressortir :

Recettes..... 2208
Dépenses..... 2046 90
Reste en caisse..... 161 10

M. Naulot fait ensuite part du mémoire de MM. Cayron et Lainé réclamant à la Société une somme de 240 fr. environ pour rémunérer les pertes subies par eux par le non fonctionnement du buffet qu'ils avaient organisé dans le bateau.

M. Naulot demande à l'assemblée au nom de tous les membres du Comité de bien vouloir à titre gracieux faire cadeau à MM. Cayron et Lainé du reliquat restant en caisse soit 161 fr. 10.

Plusieurs membres demandent alors la parole pour savoir la réponse de la C^{ie} des Bateaux Parisiens, espérant qu'elle pourrait par une juste indemnité pour les dommages causés, servir à rembourser intégralement les tenanciers du buffet.

Après un petit débat sur la priorité de la question. Le président rend compte des démarches faites auprès de la C^{ie} qui a opposé, somme toute, une fin de non recevoir, donnant diverses raisons : question de principes, force majeure, pertes égales subies par toutes les parties, etc.

Il résulte des explications fournies que la société n'a rien à reprocher au comité, et qu'il avait fait tout son devoir pour la gérer au mieux de ses intérêts.

Un ordre du jour déposé dans ce sens a été admis à l'unanimité.

M. le Président revient alors à l'idée de liquider la question des pertes subies par MM. Cayron et Lainé par l'abandon à ces Messieurs des fonds restant en caisse. Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Après quelques tergiversations, ces Messieurs finissent par comprendre leurs véritables intérêts et pour couper court à tous ennuis afin de continuer l'Union qui a existé tout le temps qu'ont duré les opérations de la société, acceptent cette indemnité.

L'incident est donc clos à la satisfaction générale.

L'assemblée décide de ne pas dissoudre la société et pour cela, crée un petit fonds de caisse.

Pour y arriver on met à l'encre la bache, brûlée à Mantes, par l'explosion d'une bombe, elle est adjudicé à un membre de la société pour la somme de 2 fr. 55 qui avec quelques sous donnés par divers membres fait un total de 3 fr. 50.

Donc, à l'année prochaine.

Un drame à la Balastière. — Lundi soir, trois maçons, leur journée finie, voulurent prendre un bain dans la balastière de la Compagnie de l'Ouest, située entre Rueil et Nanterre.

Deux d'entre eux, Gabriel Dussauzet et Joseph Boutet, qui ne savaient pas nager, restèrent sur le bord tandis que leur camarade Alphonse Rateau, âgé de quinze ans, nagait au large.

apprendrai...

— Calmez-vous, monsieur, calmez-vous, crut devoir insinuer le brigadier Latrompette.

— Je suis très calme ; c'est cet idiot-là...

— Et puis veuillez ne pas employer ces termes...

— Si vous aviez entendu ceux dont il nous gratifiait tout-à-l'heure, madame et moi, qu'est-ce que vous auriez dit, monsieur Latrompette ? C'est lui qu'il aurait fallu museler !

— Vous avez un fier aplomb, tout de même, put enfin articuler le mari de Péline. Canaille !

— Tenez, voilà que ça lui reprend.

— Comment ! Vous n'étiez pas tous les deux... Vous n'étiez pas dans une tenue... quasi déshabillé, quand je suis entré ? Vous osez nier ?

— Si vous avez des hallucinations, faut soigner ça !

— Que diable ! Jésus sûr de ce que j'ai vu !

— Vous n'avez rien vu du tout, par excellence raison qu'il n'y avait rien à voir. C'est votre imagination qui travaille, votre tête qui se monte continuellement.

(A suivre)

NOUVELLE A LA MAIN

Rapineur, en voie de libéralité, demande à sa femme ce qu'elle désire pour sa fête.

— Ah ! ma foi, rien du tout, mon ami.

— Tiens, tu me donnes une idée, s'écrie Rapineur enchanté.

— Le code a ses bons côtés ; rien n'est parfait ici-bas, et dame, il ne pouvait laisser la chose pendante. Quand madame veut aller à droite et monsieur à gauche, il faut bien, sous peine de verser, un cochon qui conduise le char du bonheur ; (ironiquement) sont-ce de petites mains recouvertes de gants de Suède qui dirigeront les impétueux coursiers de la vie conjugale.

Elle, un peu triste. — Quand vous me faisiez la cour, vous avez toujours chaleureusement plaidé en faveur du droit des femmes, auriez-vous déjà...

Lui, vivement. — Changé d'avis, allez-vous dire ; non, mille fois non ; en théorie, je pense toujours de même ; mais en pratique, je suis trop franc pour ne pas avouer...

Elle, riant nerveusement. — Que vous agissez tout autrement que vous ne pensez ; c'est très bien. — Elle chiffonne son mouchoir en le tirant entre ses doigts ; une toute petite larme s'étend dans son œil et fait briller sa prunelle.

Lui, la voyant le regard fixe, tendrement. — Voyons, chère enfant, pour une puérilité semblable... un si beau jour... mais nous sommes tout à fait d'accord dans le fond ; quand nous serons mariés, comme lorsque vous étiez jeune fille, vous pourrez rester abonnée à *Droit des Femmes*, à la *Citoyenne*, à tous les journaux de cet acabit que vous voudrez, je vous permettrai même...

Elle, toute rouge, articulant lentement. — Vous me permettez...

A ce moment, grand brouhaha : c'est M. l'adjoint qui entre. La mariée devient affreusement pâle ; elle se lève, se retient au fauteuil pour ne pas tomber ; on est si affairé que personne ne remarque son trouble ; le mari lui-même, radiéux, se précipite vers sa future belle-mère, tandis que son père donne le bras à la mariée pour la conduire à sa place.

L'adjoint, un gros petit homme, chauve comme un œuf d'autruche, met lentement ses lunettes et nassille son bonnet ; c'est au mari à répondre ; sans hésitation, en homme sûr du bonheur qui l'attend :

— Qui, dit-il d'une voix claire.

Alors, continuant à parler du nez, l'œuf d'autruche, s'adressant à la mariée articule la fameuse formule.

Il va fermer le livre, relève son petit nez, regarde fixement la mariée ; le décifif oui n'arrive pas ; à travers ses lunettes, l'officier ministériel cherche à lire sur les lèvres de la jeune femme ; il sait qu'il y a des oui qu'on entend à peine, qu'on devine plutôt.

Le mari inquiet... non, mais intrigué se retourne, et la mère de la mariée accourt : qu'est-il arrivé pense-t-elle tremblante.

Alors la Mariée se levant ainsi qu'une somnambule, passant ses mains sur ses yeux comme pour en écarter un nuage, tombe sans connaissance dans les bras de sa mère ; mais chacun vient d'entendre sortir de ses lèvres frémissantes un mot sourd mais pourtant bien distinct.

Non répète comme un écho la grosse petite adjoint, dont les yeux grands ouverts et ronds comme des billes regardent étonnés la noce ahurie.

POTONNÉ-PIERRE.

ETAT-CIVIL

NANTERRE

Naissances. — Paillet, Edouard, rue du Quignon, 12 ; De Mil, Marthe, chemin des Moellonniers ; Aubé, Pierre, avenue de la République, 75 ; Vandenoche, Marcel, avenue de la République, 75 ; Bouquin, Clément, chemin de Bezonn ; Gravec, Germaine, avenue de la République, 75 ; Jacob, Ernest, rue Volant, 27.

Mariages. — M. Heudebert et Mlle Leclerc.

Décès. — M. Boutet, 30 ans, parc Ste Geneviève

VARIÉTÉ

LA

Femme doit obéissance.

On vient d'arriver dans la salle des mariages d'une mairie de Paris. Nombreux parents du marié et de la mariée. On attend l'adjoint qui doit unir les deux jeunes gens ; il tarde, l'on bavarde par groupes à voix basse. Le marié — grave blanche, — la mariée, jolie brune à qui sied la fleur d'orange, causent un peu à l'écart.

Lui. — Que je suis heureux !

Elle. — Il va donc me falloir promettre obéissance... Heureusement que ce n'est que pour la forme, le code laisse tant à désirer ! On voit bien que les femmes n'ont été pour rien dans sa confection. Moi, qui suis franche, je vais pour une fois me conduire en jésuite.

— C'est de l'hygiène que dépend notre santé et par suite notre longévité.

S'il s'agit de viande on se montre justement difficile et on délaisse celle qui est mauvaise.

S'il s'agit de vin on est trop souvent insouciant et on achète n'importe lequel, sans se préoccuper de sa qualité et parfois même du goût.

C'est un tort. Tous les médecins reconnaissent aujourd'hui que les maladies organiques dont nous souffrons viennent de cette négligence. Le vin pur naturel est sain et utile.

Le vin frelaté, falsifié est un poison dont les effets nuisibles se répercutent pendant plusieurs générations, il engendre ces maladies nerveuses, d'estomac, des reins, dont on souffre et dont on meurt. Mieux qu'on peut éviter en buvant du vin naturel.

Le meilleur vin est certainement celui de la **GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE**. Qui est, on le sait un syndicat de producteurs de tous les départements vinicoles, qui vendent directement leurs produits, supprimant les intermédiaires coûteux et arrivant à donner à très bas prix les meilleurs vins français garantis naturels.

S'adresser pour les commandes des vins en fûts et pour avoir des échantillons à M. GARRETTE, représentant l'**UNION VITICOLE**, 5, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre. Vente de vins naturels provenant directement du propriétaire à Of. 45 le litre.

Le goûter c'est l'adopter

UNE DAME

demande à faire un ménage de plusieurs heures tous les jours. — S'adresser au Bureau du Journal.

LA MENTHOLÉINE

Désinfectant, Aromatique & Antiseptique S. KUHN

13, rue de Belleville, Paris — Usine à Joinville

La Mentholéine est un désinfectant de premier ordre qui a le précieux avantage de dégager une odeur des plus agréables.

La Mentholéine est encore supérieure à la grande majorité des produits similaires, par sa non-toxicité ; son emploi est absolument sans danger.

La Mentholéine est à la fois un désinfectant et un désodorisant énergique, son usage ne nécessite aucune préparation.

La Mentholéine peut être employée soit en sel, soit en liquide, et être, sous ces deux formes simplement répandue dans tous les locaux et sur tous les objets à désinfecter.

La Mentholéine est le plus économique de tous les désinfectants, et son bas prix la met à la portée de toutes les bourses.

Toutes ces qualités réunies font que la Mentholéine est supérieure à tous les désinfectants connus.

MODE D'EMPLOI

1^o Appartements. — Mettre dans une coupe une cuillère à bouche de Mentholéine et laisser évaporer ; renouveler chaque semaine. Ne pas jeter le résidu, mais l'employer pour la désinfection des water-closets et des éviers.

2^o Ateliers, Bureaux, Ecoles, etc. — Faire dissoudre deux cuillères à bouche de Mentholéine dans un litre d'eau et arroser avec cette solution.

3^o Caisnes à linge, Eviers, Water-Closets, Boîtes ménagères, etc. — Répandre une cuillère à bouche de Mentholéine.

4^o Chambres de Malades. — Dissoudre dans un peu d'eau deux cuillères de Mentholéine et placer cette solution dans l'endroit le plus propice ; mettre également quelques grammes de Mentholéine dans le lit.

5^o Sourdes, Etuves, Fumoirs, etc. — Arroser journellement avec une solution faite dans la proportion de 5 grammes de Mentholéine pour deux litres d'eau. Par ce procédé, la santé des animaux est mieux garantie et les épidémies ont beaucoup moins de prise sur eux.

PRIX

La boîte de 1 kilogram. (brut) 4 fr. — La boîte de 500 gr. (brut) 2 fr. — La boîte de 250 gr. (brut) 1 franc.

Avis — Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque boîte la Marque de Fabrique

Extrait de l'analyse chimique de ce produit faite par M. François LEMAITRE, Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe, 66, avenue de Paris, à Reuil

Ce produit sert utilement de désinfectant en imprégnant l'air où il est d'essence capable de détruire les miasmes et germes qui peuvent constituer l'origine de maladies graves. En résumé, le produit présenté me paraît être un excellent désinfectant pouvant rendre d'utiles services. Reuil, le 23 septembre 1895

EN VENTE CHEZ

M. HUBY, Imprimeur, 36, rue Saint-Germain, NANTERRE, et 22, rue de Maurepas, RUEIL.

L'Imprimeur-Gérant : E. HUBY.

ANNONCES & AVIS DIVERS

AVIS GRATUIT

POUR LOCATIONS A NANTERRE

S'adresser à la Mairie de Nanterre BUREAU DES LOCATIONS

Grande et Petite Maisons, bien situées pouvant se réunir et servir pour pensionnat ou industrie à louer ensemble ou séparément.

Ecuries, remises, sellier. Grand jardin avec ombrage et p'tager, plus un terrain de 2.000 mètres. On vendrait au besoin 55.000 francs.

PLACEMENT GRATUIT

S'adresser à la Mairie de Nanterre BUREAU DE PLACEMENTS

Pichard, a travaillé dans la plomberie et au service des eaux, demande emploi.

Ouvrier maçon, demande place de concierge.

Le Maire fait connaître que les personnes qui ont des locations de maisons ou d'appartements peuvent en faire la déclaration à la Mairie. Un registre d'inscription à cet effet sera à la disposition du public, à l'entrée de la Mairie.

Etude de M^e BOURGOIN, notaire à Nanterre (Seine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Même sur une enchère En l'une des salles de la Mairie de Nanterre et par le ministère de M^e BOURGOIN, notaire

Le Dimanche 23 Août 1896 à 2 heures précises de l'après-midi

D'UNE

Maison d'Habitation

Pouvant servir à usage de NOURRISEUR ou de MARAÎCHER. Située à Nanterre (Seine), 3, rue des Amandiers

Mise à Prix : 3,000 francs

Entrée en jouissance, le 1^{er} Novembre 1896

Consignation en espèces ou en numéraire pour enchérir par les personnes non connues du notaire 300 francs.

S'adresser à Nanterre, pour visiter : sur les lieux. Et pour tous renseignements, à M^e BOURGOIN, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e DUMESNIL, notaire à Reuil, près Paris.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE SEULE ENCHÈRE. En l'étude et par le ministère de M^e DUMESNIL, notaire à Reuil, le Jeudi 30 Juillet 1896, à deux heures.

D'UN IMMEUBLE

Agencé à neuf à usage de blanchisseur de linge ou de toute autre industrie, situé à Nanterre (Seine), rue de la Croix, n^o 59.

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Mise à Prix : 40,000 fr.

De 2 Maisons Bourgeoises

Sises à Nanterre Rue de la Croix, 54 et Avenue de Reuil, 47 Revenu : 900 et 1,000 francs

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Mises à Prix 14,000 et 18,000 fr.

D'UN TERRAIN

A Nanterre à l'angle de la rue de la Croix et de la Rue Saint-Maurice Contenance 161 mètres carrés 4 décimètres carrés

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Mise à Prix : 900 francs.

Facilité de traiter à l'amiable. — Facilité de paiement

N^o 2

Flagrant Délit !

Nouvelle par Albert CIM

Mais Célestin était là, leur barrant le passage.

— Ah ! gredins ! En même temps il se rua tête baissée sur Octave et l'envoya rouler au fond d'un cabinet de toilette contigu à l'alcôve.

— A toi tout ! Va le rejoindre carogne ! Et, empoignant Péline par le bras, il la poussa, la jeta dans le même cabinet, dont il ferma la porte : Tout en s'appuyant contre celle-ci de façon que les prisonniers ne pussent la rouvrir, il attira à lui un lourd secrétaire qu'il accota contre elle.

— Vous, voilà pris ! En cage, misérables ! Ah ! canailles ! Monstres ! Sale engeance ! Et il continuait à les injurier, vociférant à tue-tête, bramant : « Au secours ! Arrivez donc ! de façon à faire venir les voisins à faire constater le crime.

— C'est bien dommage, bien facheux !... Enfin vous constaterez tout de même, et vous

Deux femmes, deux clientes, qui attendaient dans la boutique, et s'impatientsaient, frappant de leurs sabots sur le plancher et glapissant : « Y a-t-il quelqu'un ? » finirent par percevoir ces cris, ouïr ce vacarme, et se décidèrent à monter, à aller voir.

Enfin le jeune Achille rentra, et avec lui apparurent le brigadier Latrompette et son acolyte Simonnot, qu'il avait effectivement rencontrés à peu de distance de la maison, au tournant de la côte de l'Horloge.

— Eh bien ! qu'y a-t-il donc, monsieur Colardelle ? Que signifie ce tapage ?

— Ah ! monsieur Latrompette ! Enchanté... Ah ! enfin vous voici... s'exclama Célestin. Vous allez me faire le plaisir de verbaliser contre ma femme... Elle est là, la matine.

— Ou donc ?